

Réf: Dossier 391801

## Avis de constitution

### SOCIETE « SENTINELLE SERVICES »

Siège Abidjan Cocody 2 Plateaux Adjamé Village,  
Lot 2777, Ilot 240

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 26/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SENTINELLE SERVICES »

Objet : Bâtiment et Travaux Publics (BTP), Transport des hommes et des biens, Commerce Général

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody 2 Plateaux Adjamé Village,  
Lot 2777, Ilot 240

Dirigeant(s) M SALAMI FADIL OYEKUNLE PATRICK  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03324 du 25/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19146/GTCA/RC/2025 du 25/03/2025

